



**Euro-Latin American Parliamentary Assembly
Assemblée Parlementaire Euro-Latino Américaine
Asamblea Parlamentaria Euro-Latinoamericana
Assembleia Parlamentar Euro-Latino-Americana**



**Commission des affaires sociales, des échanges humains, de l'environnement,
de l'éducation et de la culture**

AP100.645v01-00

16.3.2010

AMENDEMENTS

1 - 79

Projet de proposition de résolution
Peter Liese, corapporteur PE
Carlos Baráibar, corapporteur ALC
(AP100.539v01-00)

Relever ensemble les défis du changement climatique: pour une stratégie
coordonnée UE-ALC dans le cadre des négociations de la CCNUCC

AM_Com_NonLegRE

Amendement 1

Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution

1. souligne que l'atténuation des effets du changement climatique constitue l'une des questions les plus importantes, si ce n'est la plus importante, pour l'humanité et qu'il est crucial pour l'avenir de la planète, la nature et l'humanité d'obtenir des résultats substantiels dans les négociations internationales en cours;

Amendement

1. souligne que l'atténuation des effets du changement climatique constitue l'une des questions les plus importantes, si ce n'est la plus importante, pour l'humanité et qu'il est crucial pour **le présent et** l'avenir de la planète, la nature et l'humanité d'obtenir des résultats substantiels dans les négociations internationales en cours;

Or. es

Amendement 2

José Guadarrama (CPM UE-Mexique, ALC)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 1

Projet de proposition de résolution

1. souligne que l'atténuation des effets du changement climatique constitue l'une des questions les plus importantes, si ce n'est la plus importante, pour l'humanité et qu'il est crucial pour l'avenir de la planète, la nature et l'humanité d'obtenir des résultats substantiels dans les négociations internationales en cours;

Amendement

(Ne concerne pas la version française.)

Or. es

Amendement 3

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

1 bis. regrette vivement que l'issue de la conférence de Copenhague sur le changement climatique ait été une telle déception, comparé aux attentes élevées que la population de tous les pays du monde plaçait en elle et aux mesures qui s'imposent afin d'éviter de dangereux changements climatiques;

Or. en

Amendement 4

Carlos Baráibar (Parlatino, ALC)

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

1 ter. regrette que le sommet de Copenhague n'ait pas permis de conclure les accords escomptés pour éviter les changements climatiques dangereux, ce qui a suscité un sentiment de déception dans l'opinion publique internationale, qui plaçait d'importants espoirs dans les résultats à atteindre lors de la COP-15;

Or. es

Amendement 5

Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

1 quater. accepte de bon gré tout forum ou toute initiative de dialogue organisé au niveau mondial mais, attendu que le changement climatique est un problème

planétaire, réitère sa conviction que le centre de négociation, de prise de décision et d'accords contraignants au niveau mondial doit être les Nations unies;

Or. es

Amendement 6

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 quinquies (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

1 quinquies. invite instamment la communauté internationale à redoubler d'efforts afin de parvenir à un accord contraignant efficace d'ici à décembre 2010 au Mexique;

Or. en

Amendement 7

Inés Ayala Sender, PE

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 1 sexies (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

1 sexies. considère qu'il est également nécessaire d'œuvrer à l'adaptation aux effets du changement climatique qui sont déjà inévitables, notamment dans les régions les plus vulnérables, telles que les zones côtières ou montagneuses, les îles et archipels, ainsi que les régions touchées par la sécheresse ou les pénuries d'eau;

Or. es

Amendement 8
Carlos Ignacio Gómez Chávarry (Parlacen, ALC)

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

2. estime que le partenariat stratégique birégional UE-ALC et ses membres devraient faire de l'atténuation du changement climatique une priorité de premier ordre de leur programme politique afin d'éviter une catastrophe climatique majeure au cours de ce siècle;

Amendement

2. estime que le partenariat stratégique birégional UE-ALC et ses membres devraient faire de l'atténuation du changement climatique, **de ses causes et de la vulnérabilité croissante de pays tels que ceux de l'Amérique centrale** une priorité de premier ordre de leur programme politique **birégional** afin d'éviter une catastrophe climatique majeure au cours de ce siècle;

Or. es

Amendement 9
Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 2

Projet de proposition de résolution

2. estime que le partenariat stratégique birégional UE-ALC et ses membres **devraient** faire de l'atténuation du changement climatique une priorité de premier ordre de leur programme politique afin **d'éviter une** catastrophe climatique majeure **au cours de ce siècle**;

Amendement

2. estime que le partenariat stratégique birégional UE-ALC et ses membres **doivent** faire de l'atténuation du changement climatique une priorité de premier ordre de leur programme politique afin **d'enrayer la** catastrophe climatique majeure **en cours**;

Or. fr

Amendement 10
Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. considère que les parlementaires nationaux et régionaux ***devraient être impliqués*** dans le processus; estime que les membres de l'Assemblée parlementaire eurolatino-américaine ***s'engagent*** à concentrer leurs efforts pour mener à bien les négociations internationales ***et la stricte mise en œuvre des décisions qui y sont prises;***

Amendement

3. considère que les parlementaires nationaux et régionaux ***doivent être impliqués*** dans le processus; estime que les membres de l'Assemblée parlementaire eurolatino-américaine ***doivent s'engager*** à concentrer leurs efforts pour mener à bien les négociations internationales ***pour un accord international contraignant dans l'intérêt général des peuples;***

Or. fr

Amendement 11

Rosario Green (CPM UE-Mexique, ALC)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 3

Projet de proposition de résolution

3. considère que les parlementaires nationaux et régionaux devraient être impliqués dans le processus; estime que les membres de l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine ***s'engagent*** à concentrer leurs efforts pour mener à bien les négociations internationales et la stricte mise en œuvre des décisions qui y sont prises;

Amendement

3. considère que les parlementaires nationaux et régionaux devraient être impliqués dans le processus; estime que les membres de l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine ***devraient s'engager*** à concentrer leurs efforts pour mener à bien les négociations internationales et la stricte mise en œuvre des décisions qui y sont prises;

Or. es

Amendement 12

Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. rejette l'idée du malthusianisme et du néomalthusianisme et souligne que la

Amendement

4. souligne que la solution se trouve dans les investissements en faveur de l'efficacité

solution se trouve dans les investissements en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et d'un changement des comportements;

énergétique, des énergies renouvelables et d'un changement des comportements *collectifs et individuels; invite à ce titre les gouvernements à soutenir des projets innovants comme le projet Yasuni ITT en Equateur et le principe onusien de responsabilité commune mais différenciée pour les problèmes environnementaux globaux qui le sous-tend;*

Or. fr

Amendement 13

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. rejette l'idée du malthusianisme et du néomalthusianisme et souligne que la solution se trouve dans les investissements en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et d'un changement des comportements;

Amendement

5 ter. souligne que *les solutions se trouvent* dans les investissements en faveur de l'efficacité énergétique *et* des énergies renouvelables et d'un changement des comportements *afin de réduire les émissions par habitant, et souhaite que les théories telles que le malthusianisme et le néomalthusianisme, qui avancent que le principal problème réside dans l'accroissement de la population, ne dominant pas le débat;*

Or. en

Amendement 14

Inés Ayala Sender, PE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. rejette l'idée du malthusianisme et du néomalthusianisme et souligne que la

Amendement

4. rejette l'idée du malthusianisme et du néomalthusianisme et souligne que la

solution se trouve dans les investissements en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et **d'un** changement des comportements;

solution se trouve **dans l'engagement politique, dans le changement de modèle de production et de consommation**, dans les investissements en faveur de l'efficacité énergétique **et** des énergies renouvelables, **dans la solidarité internationale et dans un** changement des comportements;

Or. es

Amendement 15

Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. rejette l'idée du malthusianisme et du néomalthusianisme et souligne que la solution se trouve dans les investissements en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et d'un changement des comportements;

Amendement

4. rejette l'idée du malthusianisme et du néomalthusianisme et souligne que la solution se trouve dans les investissements en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, **d'un ralentissement de la déforestation** et d'un changement des comportements;

Or. en

Amendement 16

Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 4

Projet de proposition de résolution

4. rejette l'idée du malthusianisme et du néomalthusianisme et souligne que la solution se trouve dans les investissements en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et d'un changement des comportements;

Amendement

4. rejette l'idée du malthusianisme et du néomalthusianisme et souligne que la solution se trouve dans les investissements en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et d'un changement des comportements – **en somme, dans l'adoption d'un modèle de production durable**;

Amendement 17
Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

4 bis. pense que les accords internationaux en matière de politique du climat favoriseront la stabilité et la certitude dont les investisseurs ont besoin pour engager des fonds en faveur d'une économie à faibles émissions de carbone, et qu'une coopération accrue et des engagements formels entre les pays et les régions sont dès lors susceptibles de favoriser les investissements mondiaux en faveur des énergies propres, des emplois verts et de l'économie verte;

Or. en

Amendement 18
Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

Amendement

5. souligne que la crise financière et économique ne devrait pas servir de prétexte pour ne pas prendre de mesures visant à l'atténuation du changement climatique, étant donné que l'inaction et l'échec des négociations internationales entraîneraient une crise bien plus grave et bien plus longue, et pas uniquement économique; estime, au contraire, que la crise économique devrait être utilisée comme un défi pour investir dans l'efficacité énergétique, les énergies

5. souligne que la crise financière et économique ne devrait pas servir de prétexte pour ne pas prendre de mesures visant à l'atténuation du changement climatique, étant donné que l'inaction et l'échec des négociations internationales entraîneraient une crise bien plus grave et bien plus longue, et pas uniquement économique; estime, au contraire, que la crise économique devrait être utilisée comme un défi pour investir dans l'efficacité énergétique, les énergies

renouvelables et les technologies modernes
*et créer, ce faisant, des emplois et une
croissance durable et réduire les
émissions de gaz à effet de serre;*

renouvelables et les technologies modernes
*dans le cadre d'une véritable planification
écologique et de la justice sociale et
climatique;*

Or. fr

Amendement 19

Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. souligne que la crise financière et économique ne devrait pas servir de prétexte pour ne pas prendre de mesures visant à l'atténuation du changement climatique, étant donné que l'inaction et l'échec des négociations internationales entraîneraient une crise bien plus grave et bien plus longue, et pas uniquement économique; estime, au contraire, que la crise économique devrait être utilisée comme un défi pour investir dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les technologies modernes et créer, ce faisant, des emplois et une croissance durable et réduire les émissions de gaz à effet de serre;

Amendement

5. souligne que la crise financière et économique ne devrait pas servir de prétexte pour ne pas prendre de mesures visant à l'atténuation du changement climatique, étant donné que l'inaction et l'échec des négociations internationales entraîneraient une crise bien plus grave et bien plus longue, et pas uniquement économique; estime, au contraire, que la crise économique devrait être utilisée comme un défi pour investir dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, **la protection des forêts tropicales et d'autres puits de carbone mondiaux** et les technologies modernes et créer, ce faisant, des emplois et une croissance durable et réduire les émissions de gaz à effet de serre;

Or. en

Amendement 20

Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 5

Projet de proposition de résolution

5. souligne que la crise financière et économique ne devrait pas servir de prétexte pour ne pas prendre de mesures visant à l'atténuation du changement climatique, étant donné que l'inaction et l'échec des négociations internationales entraîneraient une crise bien plus grave et bien plus longue, et pas uniquement économique; estime, au contraire, que la crise économique devrait être utilisée comme un défi pour investir dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les technologies modernes et créer, ce faisant, des emplois et une croissance durable et réduire les émissions de gaz à effet de serre;

Amendement

5. souligne que la crise financière et économique ne devrait pas servir de prétexte pour ne pas prendre de mesures visant à l'atténuation du changement climatique, étant donné que l'inaction et l'échec des négociations internationales entraîneraient une crise bien plus grave et bien plus longue, et pas uniquement économique; estime, au contraire, que la crise économique devrait être utilisée comme un défi pour investir dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les technologies modernes et créer, ce faisant, des emplois et une croissance durable, ***accroître la compétitivité*** et réduire les émissions de gaz à effet de serre;

Or. es

Amendement 21

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

5 bis. souligne que les pays et segments de population les plus pauvres sont les plus exposés au changement climatique et que, partant, les efforts de lutte contre la pauvreté et le changement climatique ne doivent pas être considérés comme contradictoires;

Amendement

Or. en

Amendement 22
Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 7

Projet de proposition de résolution

7. souligne que le GIEC a conclu que les émissions des pays industrialisés doivent être réduites de 25 à 40 % d'ici 2020 par rapport à leurs niveaux de 1990, et de 80 à 95 % d'ici 2050, tandis qu'il devra y avoir un écart important par rapport au niveau de référence en Amérique latine, au Moyen-Orient et dans les pays d'Asie dont l'économie est centralisée;

Amendement

7. souligne que le GIEC a conclu que les émissions des pays industrialisés doivent être réduites de 25 à 40 % d'ici 2020 par rapport à leurs niveaux de 1990, et de 80 à 95 % d'ici 2050, tandis qu'il devra y avoir un écart important par rapport au niveau de référence en Amérique latine, au Moyen-Orient et dans les pays d'Asie dont l'économie est centralisée; ***à cet égard, il convient que tous les pays adoptent des programmes d'atténuation conformes aux propositions des Nations unies. Il y a lieu de soumettre les réductions d'émissions à une vérification et à un contrôle afin d'évaluer la mise en œuvre des programmes d'atténuation et leur effet sur les émissions globales;***

Or. en

Amendement 23
Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution

9. accueille favorablement les efforts immenses accomplis par certains pays d'Amérique latine dans leur lutte contre le changement climatique; salue en particulier l'exemple donné par l'engagement du Costa Rica de réduire draconiquement les émissions de CO₂ afin d'être le premier pays en développement à devenir neutre du point de vue de son empreinte carbone d'ici 2021, l'exemple donné par le récent engagement du Mexique à réduire les

Amendement

9. accueille favorablement les efforts immenses accomplis par certains pays d'Amérique latine dans leur lutte contre le changement climatique; salue en particulier l'exemple donné par l'engagement du Costa Rica de réduire draconiquement les émissions de CO₂ afin d'être le premier pays en développement à devenir neutre du point de vue de son empreinte carbone d'ici 2021, l'exemple donné par le récent engagement du Mexique à réduire les

émissions de gaz à effet de serre de 50 % en-dessous des niveaux de 2002 d'ici 2050, ainsi que *les efforts faits par le gouvernement du Brésil, définis dans son plan national sur le changement climatique adopté en décembre 2008, visant à une nouvelle réduction des émissions par habitant, ce qui éliminerait la perte nette de surface boisée au Brésil d'ici 2015;*

émissions de gaz à effet de serre de 50 % en-dessous des niveaux de 2002 d'ici 2050, ainsi que *la proposition du gouvernement équatorien de ne pas exploiter quelque 850 millions de barils de pétrole situés dans le Parc Yasuní;*

Or. fr

Amendement 24

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution

9. accueille favorablement les efforts immenses accomplis par certains pays d'Amérique latine dans leur lutte contre le changement climatique; salue en particulier l'exemple donné par l'engagement du Costa Rica de réduire draconiennement les émissions de CO₂ afin *d'être le premier pays en développement à devenir neutre du point de vue de son empreinte carbone d'ici 2021, l'exemple donné par le récent engagement du Mexique à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % en-dessous des niveaux de 2002 d'ici 2050, ainsi que les efforts faits par le gouvernement du Brésil, définis dans son plan national sur le changement climatique adopté en décembre 2008, visant à une nouvelle réduction des émissions par habitant, ce qui éliminerait la perte nette de surface boisée au Brésil d'ici 2015;*

Amendement

9. accueille favorablement les efforts immenses accomplis par certains pays d'Amérique latine dans leur lutte contre le changement climatique; salue en particulier l'exemple donné par l'engagement du Costa Rica de réduire draconiennement les émissions de CO₂ afin *de* devenir neutre du point de vue de son empreinte carbone d'ici 2021, l'exemple donné par le Mexique, *qui réduira* les émissions de gaz à effet de serre de 50 % en-dessous des niveaux de 2002 d'ici 2050 *et s'est fixé pour objectif de réduire les émissions de 50 millions de tonnes par an d'ici à 2012, ainsi que les efforts déployés par le Brésil afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 39 % par rapport aux niveaux habituels;*

Or. en

Amendement 25

Carlos Ignacio Gómez Chávarry (Parlacen, ALC)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 9

Projet de proposition de résolution

9. accueille favorablement les efforts immenses accomplis par certains pays d'Amérique latine dans leur lutte contre le changement climatique; salue en particulier l'exemple donné par l'engagement du Costa Rica de réduire draconiquement les émissions de CO₂ afin d'être le premier pays en développement à devenir neutre du point de vue de son empreinte carbone d'ici 2021, l'exemple donné par le récent engagement du Mexique à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % en-dessous des niveaux de 2002 d'ici 2050, ainsi que les efforts faits par le gouvernement du Brésil, définis dans son plan national sur le changement climatique adopté en décembre 2008, visant à une nouvelle réduction des émissions par habitant, ce qui éliminerait la perte nette de surface boisée au Brésil d'ici 2015;

Amendement

9. accueille favorablement les efforts immenses accomplis par certains pays d'Amérique latine dans leur lutte contre le changement climatique; salue en particulier l'exemple donné par l'engagement du Costa Rica de réduire draconiquement les émissions de CO₂ afin d'être le premier pays en développement à devenir neutre du point de vue de son empreinte carbone d'ici 2021, l'exemple donné par le récent engagement du Mexique à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % en-dessous des niveaux de 2002 d'ici 2050, ainsi que les efforts faits par le gouvernement du Brésil, définis dans son plan national sur le changement climatique adopté en décembre 2008, visant à une nouvelle réduction des émissions par habitant, ce qui éliminerait la perte nette de surface boisée au Brésil d'ici 2015 – ***autant d'efforts qui, malheureusement, restent sans équivalent dans les pays développés, qui sont pourtant, en règle générale, ceux qui polluent le plus;***

Or. es

Amendement 26

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 9 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

9 bis. salue les efforts consentis par certains autres pays émergents et en développement, en particulier l'engagement des Maldives à devenir

neutres du point de vue de leur empreinte carbone dès 2019;

Or. en

Amendement 27
Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

Amendement

10. insiste sur le fait que le paquet «Énergie-climat» de l'Union européenne, qui comprend la possibilité de réduire les émissions de 30 % par rapport à 1990 si d'autres pays font des efforts comparables, représente toujours la proposition la plus ambitieuse faite par les pays industrialisés;

supprimé

Or. fr

Amendement 28
Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 10

Projet de proposition de résolution

Amendement

10. insiste sur le fait que le paquet «Énergie-climat» de l'Union européenne, qui comprend la possibilité de réduire les émissions de 30 % par rapport à 1990 si d'autres pays font des efforts comparables, représente toujours **la proposition la plus ambitieuse faite** par les pays industrialisés;

10. insiste sur le fait que le paquet «Énergie-climat» de l'Union européenne, qui comprend la possibilité de réduire les émissions de 30 % par rapport à 1990 si d'autres pays **industrialisés** font des efforts comparables **et si les pays émergents assument une responsabilité différente de celle des pays de l'annexe I**, représente toujours **l'une des propositions les plus ambitieuses faites** par les pays industrialisés; **mais se félicite également des engagements de la Norvège à atteindre une réduction de 30 à 40 % et du**

Japon à parvenir à une réduction de 25 %;

Or. en

Amendement 29

Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution

11. invite **d'autres** parties signataires de la CCNUCC, et notamment les États-Unis, l'Inde, la Chine et la Russie, **à suivre l'exemple du Costa Rica, du Mexique, du Brésil et de l'Union européenne;**

Amendement

11. invite **toutes les** parties signataires de la CCNUCC, et notamment les États-Unis, l'Inde, la Chine et la Russie, **à travailler, comme nous y invite la Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre-Mère de Cochabamba-Bolivie, à promouvoir un Référendum Mondial des Peuples sur le changement climatique, à tracer un plan d'action en vue de la constitution d'un Tribunal de Justice Climatique, et à définir les stratégies d'action et de mobilisation pour la défense de la vie face au changement climatique et pour les Droits à la Sauvegarde de l'écosystème;**

Or. fr

Amendement 30

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 11

Projet de proposition de résolution

11. invite d'autres parties signataires de la CCNUCC, et notamment les États-Unis, l'Inde, la Chine et la Russie, à suivre l'exemple du Costa Rica, du Mexique, du Brésil **et** de l'Union européenne;

Amendement

11. invite d'autres parties signataires de la CCNUCC, et notamment les États-Unis, l'Inde, la Chine et la Russie, à suivre l'exemple du Costa Rica, du Mexique, du Brésil, **des Maldives**, de l'Union

européenne, *de la Norvège et du Japon;*

Or. en

Amendement 31

Peter Liese, Edite Estrela, PE

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

11 bis. regrette que les États-Unis et la Chine n'aient pas contribué à assurer une issue heureuse à la conférence de Copenhague et que leurs engagements soient loin d'être suffisants;

Or. en

Amendement 32

Carlos Baráibar (Parlatino, ALC)

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

11 ter. regrette que les engagements des États-Unis et de la Chine soient loin d'être suffisants et que, par conséquent, ils n'aient pas apporté une contribution effective à l'issue heureuse de la conférence de Copenhague;

Or. es

Amendement 33

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

11 quater. souligne que les États-Unis produisent 20 % des émissions de la planète pour seulement 4 % de la population mondiale et que même les projets présentés au Congrès n'apportent aucun changement radical à ce chiffre sur le court terme; souligne que la Chine est le principal producteur d'émissions, que ses émissions par habitant sont déjà nettement supérieures à celles de la plupart des pays d'Amérique latine et d'autres pays émergents et en développement et que l'engagement de la Chine est inférieur à celui d'autres pays émergents et même de certains pays en développement;

Or. en

Amendement 34

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 11 quinquies (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

11 quinquies. exhorte les parties à surmonter leurs différends dans d'autres domaines politiques et les confrontations entre les pays énumérés à l'annexe I et les autres, et à former de nouvelles alliances de pays respectueux du climat;

Or. en

Amendement 35

Jean-Luc Mélenchon, PE

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 12**

Projet de proposition de résolution

12. souligne que, même si un accord sur l'atténuation du changement climatique constitue le travail le plus important et le plus ardu, l'accord international doit comprendre ***le transfert afférent de ressources financières à partir des pays industrialisés et émergents, tout particulièrement vers les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires pour financer les efforts d'atténuation et d'adaptation;***

Amendement

12. souligne que, même si un accord sur l'atténuation du changement climatique constitue le travail le plus important et le plus ardu, l'accord international doit comprendre ***la reconnaissance de l'existence d'une dette écologique des pays du Nord dits envers les pays du Sud et la répartition des efforts financiers en conséquence;***

Or. fr

Amendement 36

Carlos Ignacio Gómez Chávarry (Parlacen, ALC)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 12

Projet de proposition de résolution

12. souligne que, même si un accord sur l'atténuation du changement climatique constitue le travail le plus important et le plus ardu, l'accord international doit comprendre le transfert afférent de ressources financières à partir des pays industrialisés et émergents, tout particulièrement vers les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires pour financer les efforts d'atténuation et d'adaptation;

Amendement

12. souligne que, même si un accord sur l'atténuation du changement climatique constitue le travail le plus important et le plus ardu, l'accord international doit comprendre le transfert afférent de ressources financières ***et technologiques*** à partir des pays industrialisés et émergents, tout particulièrement vers les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires pour financer les efforts d'atténuation et d'adaptation;

Or. es

Amendement 37

Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. **applaudit** dès lors **aux propositions concrètes formulées par le Mexique, la Norvège, le Danemark et la Commission européenne** pour apporter les crédits nécessaires;

Amendement

13. **demande** dès lors **aux pays du Nord et notamment aux Etats-Unis et à l'Union européenne de formuler des propositions concrètes, écologiquement et socialement justes**, pour apporter les crédits nécessaires;

Or. fr

Amendement 38

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 13

Projet de proposition de résolution

13. applaudit dès lors aux propositions concrètes formulées par le Mexique, la Norvège, le Danemark et la Commission européenne pour apporter les crédits nécessaires;

Amendement

13. applaudit dès lors aux propositions concrètes formulées par le Mexique, la Norvège, le Danemark et la Commission européenne pour apporter les crédits nécessaires; **et salue les progrès significatifs, mais insuffisants, réalisés à Copenhague avec la création du Fonds vert de Copenhague pour le climat;**

Or. en

Amendement 39

Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 13 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

13 bis. se dit modérément satisfaite par l'accord conclu à Copenhague, qui vise à consacrer, pendant la période 2010-2012, 30 milliards de dollars aux processus d'atténuation et d'adaptation des pays en développement et estime qu'il ne s'agit

que d'un premier pas sur la voie de l'engagement à atteindre le chiffre de 100 milliards à l'horizon 2020; souhaite, en tout état de cause, qu'il soit immédiatement expliqué de quelle manière ce financement sera ventilé entre les pays donateurs et les fonds, répartis entre les pays bénéficiaires;

Or. es

Amendement 40

Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution

14. insiste sur le fait que le trafic aérien et maritime *doit faire partie de l'accord international dans le cadre de la CCNUCC, l'accord devant comprendre les mêmes objectifs de réduction contraignants que pour les pays industrialisés et une partie substantielle des droits d'émission devant être mise aux enchères, ce qui procurerait des crédits supplémentaires pour financer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses conséquences, particulièrement dans les PMA et les petits États insulaires;*

Amendement

14. insiste sur le fait que le trafic aérien et maritime *doit être rationalisé et être mis au service de l'intérêt général des peuples qui passe par la réduction de l'empreinte écologique des systèmes de transports; indique que la (re)-conversion des services de transports en services publics est le cadre pertinent pour une telle rationalisation;*

Or. fr

Amendement 41

Oriol Junqueras Vies, PE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution

14. insiste sur le fait que le trafic aérien et

Amendement

14. insiste sur le fait que le trafic aérien et

maritime doit faire partie de l'accord international dans le cadre de la CCNUCC, l'accord devant comprendre les mêmes objectifs de réduction contraignants que pour les pays industrialisés et une partie substantielle des droits d'émission devant être mise aux enchères, ce qui *procurerait* des crédits supplémentaires pour financer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses conséquences, particulièrement dans les PMA et les petits États insulaires;

maritime doit faire partie de l'accord international dans le cadre de la CCNUCC, l'accord devant comprendre les mêmes objectifs de réduction contraignants que pour les pays industrialisés et une partie substantielle des droits d'émission devant être mise aux enchères, *afin que le produit de la vente aux enchères soit d'emblée utilisé pour contribuer à la réduction des émissions et à l'adaptation dans les PMA, une mesure qui appliquerait le principe du «pollueur-payeur»*, ce qui *dégagerait* des crédits supplémentaires pour financer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses conséquences, particulièrement dans les PMA et les petits États insulaires;

Or. es

Amendement 42

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution Paragraphe 14

Projet de proposition de résolution

14. insiste sur le fait que le trafic aérien et maritime doit faire partie de l'accord international dans le cadre de la CCNUCC, l'accord devant comprendre les mêmes objectifs de réduction contraignants que pour les pays industrialisés et une partie substantielle des droits d'émission devant être mise aux enchères, ce qui procurerait des crédits supplémentaires pour financer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses conséquences, particulièrement dans les PMA et les petits États insulaires;

Amendement

14. insiste sur le fait que le trafic aérien et maritime doit faire partie de l'accord international dans le cadre de la CCNUCC, l'accord devant comprendre les mêmes objectifs de réduction contraignants que pour les pays industrialisés et une partie substantielle des droits d'émission devant être mise aux enchères, ce qui procurerait des crédits supplémentaires pour financer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses conséquences, particulièrement dans les PMA et les petits États insulaires; *regrette sincèrement qu'il n'y ait eu aucune avancée sur cette question à Copenhague et invite instamment la communauté internationale à redoubler d'efforts afin d'obtenir au Mexique un résultat positif*

débouchant sur d'importantes réductions des émissions dans le trafic aérien et maritime;

Or. en

Amendement 43

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution

15. recommande que la répartition des ressources financières dans le cadre de la CCNUCC bénéficie des principes directeurs qui régissent la coopération au développement, tels que la bonne gouvernance, le contrôle démocratique des virements financiers revêtant une importance capitale;

Amendement

15. recommande que la répartition des ressources financières dans le cadre de la CCNUCC bénéficie des principes directeurs qui régissent la coopération au développement, tels que la bonne gouvernance, le contrôle démocratique des virements financiers revêtant une importance capitale; *applaudit aux progrès réalisés en cette matière à Copenhague;*

Or. en

Amendement 44

Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 15

Projet de proposition de résolution

15. recommande que la répartition des ressources financières dans le cadre de la CCNUCC bénéficie des principes directeurs qui régissent la coopération au développement, tels que la bonne gouvernance, le contrôle démocratique des virements financiers revêtant une importance capitale;

Amendement

15. recommande que la répartition des ressources financières dans le cadre de la CCNUCC bénéficie des principes directeurs qui régissent la coopération au développement, tels que la bonne gouvernance, le contrôle démocratique des virements financiers revêtant une importance capitale; *les fonds alloués aux pays en développement en vue de l'atténuation du changement climatique*

et de l'adaptation à ses conséquences doivent venir en complément, et non être prélevés sur les budgets de développement existants; à cette fin, la communauté internationale devra élaborer des mécanismes de financement novateurs;

Or. en

Amendement 45
Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

15 bis. souligne l'importance cruciale qu'il y a à prévenir la poursuite de la déforestation des forêts tropicales; il y a lieu de soutenir les pays d'Amérique latine à travers des programmes et mécanismes qui affectent les fonds à la protection des forêts tropicales, tels que le programme UN-REDD; les possibilités d'investissement dans les forêts doivent être pleinement explorées et mises en œuvre comme il convient, au même titre que des systèmes efficaces de suivi des niveaux de déforestation;

Or. en

Amendement 46
Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

Amendement

16. estime qu'un volet crucial de l'accord international devrait viser à faire cesser la déforestation dans le monde d'ici 2020 et à

16. estime qu'un volet crucial de l'accord international devrait viser à faire cesser la déforestation dans le monde d'ici 2020 et à

faire cesser l'abattage illégal;

faire cesser l'abattage illégal, *au moyen de mesures à court terme visant à lutter contre l'abattage illégal et le commerce illégal du bois; à cet égard, l'Assemblée euro-latino-américaine suggère à tous ses composants d'adopter et d'appliquer des mesures similaires à celles prévues par l'UE aux fins de l'interdiction totale de l'importation de bois illégal provenant de pays tiers;*

Or. es

Amendement 47

Oriol Junqueras Vies, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

16. estime qu'un volet crucial de l'accord international devrait viser à faire cesser la déforestation dans le monde d'ici 2020 et à faire cesser l'abattage illégal;

Amendement

16. estime qu'un volet crucial de l'accord international devrait viser à faire cesser la déforestation dans le monde d'ici 2020 et à faire cesser l'abattage illégal, *parallèlement à la mise en œuvre de plans de reboisement d'espèces autochtones avec les gouvernements et les communautés indigènes d'Amérique et les agriculteurs européens;*

Or. es

Amendement 48

Carlos Ignacio Gómez Chávarry (Parlacen, ALC)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 16

Projet de proposition de résolution

16. estime qu'un volet crucial de l'accord international devrait viser à faire cesser la déforestation dans le monde d'ici 2020 et à

Amendement

16. estime qu'un volet crucial de l'accord international devrait viser à faire cesser la déforestation dans le monde d'ici 2020 et à

faire cesser l'abattage illégal;

mettre en place une gestion durable des forêts correspondantes; à cette fin, il faudra tenir compte des ressources qui permettront de réaliser cette proposition;

Or. es

Amendement 49

Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution

17. invite à ce que le partenariat stratégique birégional UE-ALC serve de cadre aux négociations visant à créer un marché intégré mondial du carbone pour l'échange des quotas d'émission; estime que la première étape devrait être l'établissement d'un système d'échange des quotas d'émission entre l'Union européenne et l'Amérique latine – qui inclurait si possible les États-Unis d'Amérique;

Amendement

supprimé

Or. fr

Amendement 50

Oriol Junqueras Vies, PE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution

17. invite à ce que le partenariat stratégique birégional UE-ALC serve de cadre aux négociations visant à créer un marché intégré mondial du carbone pour l'échange des quotas d'émission; estime que la première étape devrait être l'établissement d'un système d'échange des quotas d'émission entre l'Union

Amendement

17. souligne la nécessité, pour le groupe des pays industrialisés, de parvenir sur le plan interne à réduire les émissions de 25 à 40 % d'ici à 2020 par rapport aux niveaux de 1990 et considère que tout recours à des mécanismes flexibles doit être limité; reconnaît qu'il est possible de faire le lien entre les systèmes d'échange

européenne et l'Amérique latine – qui inclurait si possible les États-Unis d'Amérique;

de quotas d'émission et les régimes qui possèdent pour certains secteurs majeurs de l'économie des plafonds d'émission contraignants compatibles avec les réductions nécessaires pour réaliser l'objectif de 2°C et appliquent des règles fiables de suivi, de notification et de vérification; invite les membres des pays UE-ALC à présenter des propositions visant à l'application, dans le cadre CCNUCC / PK, de règles de vote fondées sur des majorités significatives au regard de plusieurs critères, le cas échéant, afin de permettre des progrès plus rapides dans les négociations en vue d'un accord international contraignant sur le climat qui soit conforme aux recommandations scientifiques en ce qui concerne les réductions d'émissions nécessaires pour limiter le changement climatique à 2°C par rapport au niveau préindustriel;

Or. en

Amendement 51

Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution

17. invite à ce que le partenariat stratégique birégional UE-ALC serve de cadre aux négociations visant à créer un marché intégré mondial du carbone pour l'échange des quotas d'émission; estime que la première étape devrait être l'établissement d'un système d'échange des quotas d'émission entre l'Union européenne et l'Amérique latine – qui inclurait si possible les États-Unis d'Amérique;

Amendement

17. **souligne qu'il importe de faire le lien entre les différents systèmes d'échange d'émissions au niveau mondial dans le cadre du marché planétaire des droits d'émission sous l'égide de l'ONU;** invite, **à cet égard,** à ce que le partenariat stratégique birégional UE-ALC serve de cadre aux négociations visant à créer un marché intégré mondial du carbone pour l'échange des quotas d'émission; estime que la première étape devrait être l'établissement d'un système d'échange des quotas d'émission entre l'Union européenne et l'Amérique latine – qui

inclurait si possible les États-Unis d'Amérique;

Or. es

Amendement 52
Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17

Projet de proposition de résolution

17. invite à ce que le partenariat stratégique birégional UE-ALC serve de cadre aux négociations visant à créer un marché intégré mondial du carbone pour l'échange des quotas d'émission; estime **que la première** étape devrait être l'établissement d'un système d'échange des quotas d'émission entre l'Union européenne et l'Amérique latine – qui inclurait si possible les États-Unis d'Amérique;

Amendement

17. invite à ce que le partenariat stratégique birégional UE-ALC serve de cadre aux négociations visant à créer un marché intégré mondial du carbone pour l'échange des quotas d'émission; estime **qu'une** étape **importante** devrait être l'établissement d'un système d'échange des quotas d'émission entre l'Union européenne et l'Amérique latine – qui inclurait si possible les États-Unis d'Amérique; **le soutien de la Commission européenne en faveur de l'établissement de liens entre les systèmes européen et états-unien de plafonnement et d'échange constitue une évolution positive à cet égard;**

Or. en

Amendement 53
Inés Ayala Sender, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

17 bis. souhaite que les États membres s'engagent expressément à réduire les émissions de secteurs importants tels que l'agriculture et l'élevage, les transports, les émissions dérivées de la construction,

Amendement

de la petite industrie, etc.;

Or. es

Amendement 54

Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 17 ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

17 ter. le développement continu de sources d'énergie renouvelable en Amérique latine devrait s'appuyer sur les plus hauts niveaux possibles de partage des connaissances et de transfert des technologies de la part des autres pays;

Or. en

Amendement 55

Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

Amendement

18. **propose** que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à **établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de qualité pour le produit; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques en matière de biocarburants et que l'accent doit être mis sur** la protection des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être **dans les pays en**

18. **insiste sur la nécessité** que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à **faire respecter** la protection des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être **de tous qui passe par la fin de l'exploitation abusive des ressources naturelles et humaines des pays latino-américains par les multinationales d'Europe et d'ailleurs;**

développement;

Or. fr

Amendement 56

Carlos Ignacio Gómez Chávarry (Parlacen, ALC)

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. propose que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de qualité pour le produit; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques **en matière** de biocarburants et que l'accent doit être mis sur la protection des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être dans les pays en développement;

Amendement

18. propose que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de qualité pour le produit, **en désignant et en approuvant le mécanisme et l'institution chargée de délivrer ce certificat**; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques **en matière** de biocarburants et que l'accent doit être mis sur la protection des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être dans les pays en développement;

Or. es

Amendement 57

Oriol Junqueras Vies, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. propose que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de

Amendement

18. propose que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de

qualité pour le produit; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques **en matière** de biocarburants et que l'accent doit être mis sur la protection des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être dans les pays en développement;

qualité pour le produit; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques **en matière** de biocarburants et que l'accent doit être mis sur la protection des travailleurs, des peuples indigènes – *car il ne faut pas oublier que 80 % des écosystèmes stratégiques se trouvent sur des territoires indigènes, que ce soit en Amazonie, dans les Andes ou la Costa, et qu'il convient de leur reconnaître la dette écologique historique des pays qui ont contribué à l'émission de gaz à effet de serre* – et des droits de l'homme et le bien-être dans les pays en développement;

Or. es

Amendement 58

Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution

Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. propose que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de qualité pour le produit; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques **en matière** de biocarburants et que l'accent doit être mis sur la protection des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être dans les pays en développement;

Amendement

18. propose que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de qualité pour le produit; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques **en matière** de biocarburants et que l'accent doit être mis sur la protection *de l'environnement*, des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être dans les pays en développement; *les biocarburants peuvent contribuer d'importance au transfert vers*

une économie à faibles émissions de carbone, mais une bonne gestion des cultures destinées à la production de biocarburants est essentielle pour prévenir la déforestation et les incidences négatives sur la sécurité alimentaire et la biodiversité; il est vital d'adopter une approche durable à l'égard de la production de biocarburants; il y a lieu de respecter pleinement les droits des peuples indigènes au moment d'effectuer les changements d'affectation des terres en vue de la production de biocarburants;

Or. en

Amendement 59
Inés Ayala Sender, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. propose que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de qualité pour le produit; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques **en matière** de biocarburants et que l'accent doit être mis sur la protection des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être dans les pays en développement;

Amendement

18. propose que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de qualité pour le produit **qui apporte la preuve de sa durabilité, du respect de l'environnement et des ressources en eau et dont la culture ne met pas en concurrence la production d'aliments et la raréfaction des matières premières**; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques **en matière** de biocarburants et que l'accent doit être mis sur la protection des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être dans les pays en développement;

Amendement 60
Dirk Sterckx, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 18

Projet de proposition de résolution

18. propose que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de qualité pour le produit; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques **en matière** de biocarburants et que l'accent doit être mis sur la protection des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être dans les pays en développement;

Amendement

18. propose que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à établir des normes communes pour la production de biocarburants, ainsi que le certificat de qualité pour le produit; considère que la création de coentreprises entre les importateurs en Europe et les exportateurs en Amérique latine et aux Caraïbes doit être encouragée, que les gouvernements doivent être soutenus dans la mise en place de politiques **durables en matière** de biocarburants et que l'accent doit être mis sur la protection **de l'environnement**, des travailleurs, des peuples indigènes, des droits de l'homme et le bien-être dans les pays en développement;

Or. en

Amendement 61
Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19

Projet de proposition de résolution

19. recommande que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à l'harmonisation de tous les accords multilatéraux **avec l'accord international sur le changement climatique qui sera conclu à Copenhague en décembre 2009**;

Amendement

19. recommande que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à l'harmonisation de tous les accords multilatéraux **et bilatéraux avec les exigences les plus ambitieuses en termes de réduction des émissions de gaz à effets**

de serre;

Or. fr

Amendement 62

Carlos Baráibar (Parlatino, ALC)

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19**

Projet de proposition de résolution

19. recommande que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à l'harmonisation de tous les accords multilatéraux avec l'accord international sur le changement climatique qui sera conclu *à Copenhague en décembre 2009*;

Amendement

19. recommande que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à l'harmonisation de tous les accords multilatéraux avec l'accord international sur le changement climatique qui sera conclu *au Mexique en 2010*; *à cette fin, il encouragera les rencontres nationales ou internationales afin de communiquer à l'adresse des parlementaires sur l'état de la situation établi à la COP-15 dans la perspective des prochains événements (Mexique 2010)*; *à leur tour, ces rencontres permettront d'approfondir la réflexion sur les incidences que le changement climatique a dans plusieurs domaines économiques et sociaux et de promouvoir les initiatives parlementaires afin de protéger l'environnement*;

Or. xm

Amendement 63

Peter Liese, Edite Estrela, PE

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19**

Projet de proposition de résolution

19. recommande que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à l'harmonisation de tous les accords multilatéraux avec l'accord international

Amendement

19. recommande que le partenariat stratégique birégional UE-ALC travaille à l'harmonisation de tous les accords multilatéraux avec l'accord international

sur le changement climatique qui sera
conclu *à Copenhague en décembre 2009*;

sur le changement climatique qui sera
conclu *au Mexique en 2010*;

Or. en

Amendement 64

Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

19 bis. invite les membres du partenariat à respecter les délais de présentation des plans nationaux prévus dans les annexes et à participer activement aux réunions préparatoires de la COP-16 au Mexique afin de pouvoir, de la sorte, dégager enfin un accord mondial contraignant en matière de lutte contre le changement climatique;

Or. es

Amendement 65

Emma McClarkin, PE

**Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)**

Projet de proposition de résolution

Amendement

19 ter. invite toutes les parties, en vue de la conférence COP-16 de Mexico, à travailler sur la base de l'accord de Copenhague et des engagements de réduction des émissions déjà pris par l'Union européenne en vue d'atteindre un accord ambitieux et juridiquement contraignant qui réalise l'objectif de 2°C;

Or. en

Amendement 66
José Guadarrama (CPM UE-Mexique, ALC)

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

19 quater. souligne la nécessité d'entamer immédiatement les travaux et négociations afin que le prochain sommet sur le changement climatique, qui se tiendra au Mexique à la fin 2010, parvienne à des accords concrets débouchant sur la signature d'un nouvel instrument qui reflète les besoins de tous;

Or. es

Amendement 67
Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

Projet de proposition de résolution
Paragraphe 20

Projet de proposition de résolution

Amendement

20. charge ses coprésidents de transmettre la présente résolution au Conseil de l'Union européenne et à la Commission européenne, ainsi qu'aux parlements des États membres de l'Union européenne et de l'ensemble des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, au Parlement latino-américain, au Parlement centraméricain, au Parlement andin, au Parlement du Mercosur, au secrétariat général du Système d'intégration centraméricaine, à la Communauté des Caraïbes, au secrétariat général de la Communauté andine, à la commission des représentants permanents du Mercosur, au secrétariat permanent du Système économique latino-américain et au secrétariat de la CCNUCC.

20. charge ses coprésidents de transmettre la présente résolution au Conseil de l'Union européenne et à la Commission européenne, ainsi qu'aux parlements des États membres de l'Union européenne et de l'ensemble des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, au Parlement latino-américain, au Parlement centraméricain, au Parlement andin, au Parlement du Mercosur, au secrétariat général du Système d'intégration centraméricaine, à la Communauté des Caraïbes, au secrétariat général de la Communauté andine, à la commission des représentants permanents du Mercosur, au secrétariat permanent du Système économique latino-américain, ***au secrétaire général des Nations unies*** et au

Amendement 68

Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution

Considérant A

Projet de proposition de résolution

A. considérant que le résultat final de la CCNUCC *devrait* mener à la stabilisation de la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre à un niveau empêchant *une interférence anthropogénique (générée par les activités humaines) dangereuse avec le système climatique,*

Amendement

A. considérant que le résultat final de la CCNUCC *ne permet pas de* mener à la stabilisation de la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre à un niveau empêchant *la mise en péril de tout l'écosystème,*

Amendement 69

Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

Projet de proposition de résolution

Considérant A bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

A bis. considérant que, d'après les estimations de la Banque mondiale, les pays en développement subiront 80 % des conséquences du changement climatique, alors qu'ils ne sont responsables que de 30 % des émissions de CO₂ et que, dans le cas de l'ensemble des pays d'Amérique latine, les émissions dépassent à peine 5 %, ainsi qu'il a été constaté lors de la dernière réunion du Forum de coopération Amérique latine – Asie (FOCALAE),

Amendement

Amendement 70

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution

Considérant B

Projet de proposition de résolution

B. considérant que, selon une étude indépendante, le changement climatique cause plus de 300 000 morts chaque année; que les pays en développement enregistrent presque 99 % de ces décès et comptent 98 % de la population gravement affectée; que 90 % des pertes économiques imputables au changement climatique sont à déplorer dans les pays en développement,

Amendement

B. considérant que, selon une étude indépendante, le changement climatique cause ***actuellement déjà*** plus de 300 000 morts chaque année; que les pays en développement enregistrent presque 99 % de ces décès et comptent 98 % de la population gravement affectée; que 90 % des pertes économiques imputables au changement climatique sont à déplorer dans les pays en développement,

Or. en

Amendement 71

Inés Ayala Sender, PE

Projet de proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que les efforts d'atténuation et d'adaptation revêtent une importance primordiale; que les pays industrialisés ont une responsabilité historique à l'égard du changement climatique; que les pays en développement ont moins contribué au changement climatique et sont pourtant les plus durement touchés par ses conséquences, et que les fonds disponibles en vue de la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement sont insuffisants,

Or. es

Amendement 72

Carlos Ignacio Gómez Chávarry (Parlacen, ALC)

Projet de proposition de résolution

Considérant C

Projet de proposition de résolution

C. considérant que certains pays d'Amérique latine comme **le Honduras** et le Pérou ont été classés, avec le Bangladesh, comme étant les **trois** pays au monde les plus vulnérables au changement climatique,

Amendement

C. considérant que certains pays d'Amérique latine comme **ceux de l'isthme centre-américain** et le Pérou ont été classés, avec le Bangladesh, comme étant les pays au monde les plus vulnérables au changement climatique,

Or. es

Amendement 73

Luis Yáñez-Barnuevo García, PE

Projet de proposition de résolution

Considérant C

Projet de proposition de résolution

C. considérant que certains pays d'Amérique latine comme le Honduras et le Pérou ont été classés, avec le Bangladesh, comme étant les trois pays au monde les plus vulnérables au changement climatique,

Amendement

C. considérant que certains pays d'Amérique latine comme le Honduras et le Pérou ont été classés, avec le Bangladesh, comme étant les trois pays au monde les plus vulnérables au changement climatique ***et eu égard à l'incidence particulière des processus de désertification, de déforestation, de multiplication des phénomènes tels que les cyclones et de la disparition d'espèces qui frappent largement l'Amérique latine, et aux exemples concrets alarmants et hautement révélateurs de la menace mondiale du changement climatique, comme l'état de la forêt amazonienne ou le risque qui pèse sur les glaciers de Bolivie,***

Or. es

Amendement 74

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution

Considérant D (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

D. considérant que l'accord de Copenhague n'est pas assez ambitieux pour régler le problème du climat et que la seule issue formelle de la conférence de Copenhague sur le changement climatique était de poursuivre le processus et de tâcher de parvenir à un accord au Mexique en décembre 2010,

Or. en

Amendement 75

Jean-Luc Mélenchon, PE

Projet de proposition de résolution

Considérant D bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

D bis. considérant que le GIEC insiste sur la nécessité de tendre vers une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2020 et de 95 % en 2050 par rapport à leur niveau de 1990,

Or. fr

Amendement 76

Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution

Considérant D ter (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

D ter. considérant que le programme alimentaire mondial des Nations unies a révélé que, en Amérique latine, le changement climatique devrait encore accentuer le processus de désertification, la fréquence des sécheresses, le recul des glaciers et l'intensité des cyclones tropicaux; que ces effets du changement climatique auront des incidences sérieuses sur l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, la santé publique, la propriété, la vie et les écosystèmes,

Or. en

Amendement 77

Daciana Octavia Sârbu, PE

Projet de proposition de résolution

Considérant D c (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

D quater. considérant que la déforestation produit pas moins de 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et que le ralentissement de la déforestation a été identifié comme l'un des moyens les plus rentables de réduire ces émissions,

Or. en

Amendement 78

Peter Liese (PE), Carlos Baráibar (ALC), Edite Estrela (PE)

Projet de proposition de résolution

Visa 3 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

- vu la quinzième Conférence des parties (COP-15) à la CCNUNN et la cinquième Conférence des parties agissant comme réunion des parties au protocole de Kyoto (COP/MOP-5) tenue à Copenhague, au Danemark, du 7 au 18 décembre 2009, et l'accord de Copenhague,

Or. en

Amendement 79

Carlos Ignacio Gómez Chávarry (Parlacen, ALC)

Projet de proposition de résolution

Visa 6 bis (nouveau)

Projet de proposition de résolution

Amendement

- vu la déclaration de Copenhague,

Or. es